



Newsletter n°10-October 2023

Cybermoi/s 2023 : le mois d'octobre pour sensibiliser au risque cyber

Le **Cybermoi/s** est un rendez-vous annuel, organisé cette année par **Cybermalveillance.gouv.fr** du **2 au 27 octobre**. Durant tout le **mois d'octobre**, de nombreuses activités étaient proposées autour des enjeux de cybersécurité : conférences, campagnes vidéos, articles, action citoyenne, etc.

Qu'est-ce que le cybermoi/s ?

En **2012**, l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (**ENISA**) a lancé le Mois européen de la cybersécurité (**ECISM**) pour promouvoir la cybersécurité au sein de l'Union européenne, favorisant une meilleure compréhension des menaces.

En France, cette initiative a été adaptée sous le nom de "Cybermoi/s" et en **2022**, l'ANSSI et Cybermalveillance.gouv.fr ont co-piloté sa onzième édition. Cependant, pour l'année en cours, l'ensemble de l'organisation du Cybermoi/s a été confié à **Cybermalveillance.gouv.fr**, l'entité nationale chargée de sensibiliser, prévenir et aider les victimes d'actes de cybermalveillance.

Face à la montée des fraudes basées sur **l'ingénierie sociale**, l'ENISA a décidé de mettre l'accent sur ce type de fraude pour le Cybermoi/s **2023**.

Durant tout le mois d'octobre 2023, la France et d'autres pays européens ont organisé diverses activités liées à la cybersécurité, notamment des actions citoyennes, des conférences, des campagnes vidéo et la publication d'articles. Chaque année, un large éventail d'acteurs publics, privés et associatifs se mobilisent pour proposer un programme de sensibilisation éducatif destiné à tous les publics, dans le but de favoriser le développement d'une culture européenne commune en matière de cybersécurité.

Les articles DC Avocat du mois

- La Cnil a **sanctionné Criteo** d'une amende de 40 millions d'euros
- **Avocat & RGPD** : Comment protéger son Cabinet

Les chiffres clés du mois

En **2023**, près de **9 Français sur 10** ont déjà été confrontés à une situation de malveillance informatique et **70%** ont déjà été exposés à l'hameçonnage.

Face à ces cybermenaces, **1 français sur 4** se sent encore insuffisamment informé.

L'**hameçonnage** reste de loin la malveillance la plus répandue, avec **7 Français sur 10** déjà exposés à cette pratique.

Actualités

Le 13 juillet 2023, la **Cnil** a mis fin à une injonction émise le 29 décembre 2022 à l'encontre de la société **VOODOO**, qui édite des jeux mobiles.

Cette injonction faisait suite à une amende de 3 millions d'euros imposée par la **Cnil** à **VOODOO** le 29 décembre 2022 pour avoir utilisé l'identifiant technique **IDFV** à des fins publicitaires sans le consentement de l'utilisateur.

La Cnil avait également ordonné à la société de recueillir le consentement de l'utilisateur pour cette utilisation dans un délai de 3 mois, sous peine d'une astreinte de 20 000 euros par jour de retard.



Astuce RGPD - Comment se mettre en conformité ?

Conformément à l'article 25 du RGPD, le responsable du traitement met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour **protéger dès la conception et par défaut** les données à caractère personnel. Il s'assure notamment que les règles suivantes sont respectées :

- collecter le minimum de données ;
- avoir une finalité déterminée et légitime ;
- avoir une base légale pour le traitement ;
- informer les personnes concernées ;
- mettre en place les mesures de sécurité appropriées ;
- respecter les droits des personnes concernées ;
- encadrer juridiquement la sous-traitance des données et leur transfert hors UE.

Le responsable du traitement veille au respect du RGPD dès la conception de ses différents projets impliquant un traitement de données à caractère personnel.



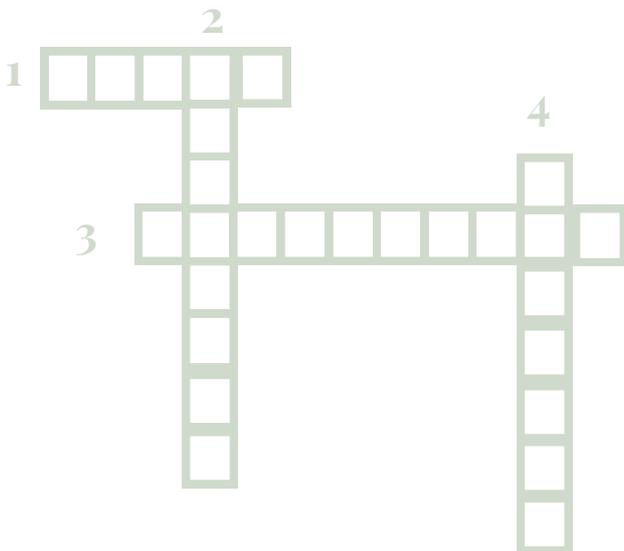
Le saviez-vous ?

La suppression ou l'effacement d'une donnée est également une opération de traitement.

En effet, selon l'article 4 du RGPD, le traitement désigne toute opération portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé telles que :

- la collecte,
- l'enregistrement,
- l'organisation,
- la structuration,
- la conservation,
- l'adaptation,
- la modification,
- l'extraction,
- la consultation,
- la consultation,
- l'utilisation,
- la communication par transmission,
- le rapprochement,
- la limitation,
- la limitation,
- **l'effacement,**
- **la destruction**

Les mots croisés du RGPD



1. Permet d'évaluer le niveau de conformité d'une structure et d'établir un plan d'actions
2. Événement pouvant perturber le dysfonctionnement d'un parc informatique
3. Droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de ses données
4. Il constitue l'une des bases légales évoquées à l'article 6 du RGPD

Réponses aux mots croisés de la Newsletter de Septembre 2023 :

1. CEPD
2. Donnée
3. Anonymisation
4. Registre

Retrouvez le cabinet

- Le **8 novembre** 2023 à 19h00, retrouvez le cabinet DC Avocat à la Pitch Night organisée par l'Incubateur du Barreau de Paris
- Le **13 novembre** 2023 à 10h00, Debora Cohen donne une formation sur le cyberharcèlement au Collège Louis Blériot à Levallois Perret.

Cette newsletter est éditée par Maître Debora Cohen :

Site : www.dcavocat.com

P. : +33 (0) 6.50.08.23.47

Mail : debora.cohen@dcavocat.com

